Trouvez Votre Formation.Com

67 rue de Paris
95720Le Mesnil Aubry
Email: p.gogenmos@trouvezvotreformation.com
Tel: 01.84.24.01.82

MAJ : 02/01/2026

Règlement intérieur pour les stagiaires en formation

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire accepte les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par Trouvez Votre Formation.com.
Pour les actions de formation d'une durée inférieure à 500 heures, il n'est pas procédé à l'élection de représentants des stagiaires.

Préambule
TrouvezVotreFormation.com est un organisme de formation indépendant déclaré. Son siège social est situé au 67 rue de Paris 95720 LE MESNIL AUBRY.

Article 1 — Objet et champ d'application
Le présent règlement intérieur s'applique à toute personne participant à une action de formation organisée par Trouvez Votre Formation.com dans ses locaux.
Il a pour objet de définir les règles applicables en matière d'hygiène, de sécurité, de discipline, d'utilisation des moyens mis à disposition et de comportement pendant la formation.
Lorsque la formation se déroule dans les locaux d'une entreprise cliente ou d'un autre établissement, les règles d'hygiène et de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil.

Article 2 — Horaires, absences et retards
Les horaires de formation sont communiqués aux stagiaires avant le début de la session ou rappelés par le formateur.
Chaque stagiaire est tenu de respecter les horaires prévus. En cas de retard, d'absence ou de départ anticipé, le stagiaire doit en informer le formateur ou Trouvez Votre Formation.com dans les meilleurs délais.
Les stagiaires doivent signer les feuilles d'émargement ou tout document attestant de leur présence, selon les modalités prévues pour la formation.

Article 3 — Accès aux locaux
Les stagiaires ont accès aux locaux uniquement pour les besoins de la formation.
Sauf autorisation préalable, il est interdit d'introduire dans les locaux des personnes extérieures à la formation, des marchandises destinées à la vente ou tout objet sans lien avec l'action de formation.

Article 4 — Santé, sécurité et consignes dans les locaux
Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes données par le formateur ou par l'équipe de Trouvez Votre Formation.com.
Les consignes de sécurité, les issues de secours et les moyens de lutte contre l'incendie sont affichés ou portés à la connaissance des stagiaires. En cas d'alerte, les stagiaires doivent suivre les consignes d'évacuation.
Tout accident ou incident survenu pendant la formation doit être immédiatement signalé au formateur ou au responsable de l'organisme de formation.

Trouvez Votre Formation.Com

67 rue de Paris
95720Le Mesnil Aubry
Email: p.gogenmos@trouvezvotreformation.com
Tel: 01.84.24.01.82

Article 5 — Tabac, vapotage, alcool et comportement général
Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux de formation.
Il est interdit d'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées dans les locaux, ainsi que de se présenter en formation en état d'ivresse ou sous l'emprise de substances incompatibles avec le bon déroulement de la formation.
Chaque stagiaire est tenu d'adopter un comportement respectueux envers le formateur, les autres participants et toute personne présente dans les locaux.

Article 6 — Utilisation du matériel et des outils numériques
Le matériel, les équipements, les supports pédagogiques, les connexions internet et les outils numériques mis à disposition doivent être utilisés uniquement dans le cadre de la formation.
Les stagiaires s'engagent à respecter les consignes d'utilisation données par le formateur et à signaler toute anomalie ou difficulté technique.
Toute utilisation à des fins personnelles, illicites, abusives ou sans lien avec la formation est interdite.

Article 7 — Utilisation des outils d'intelligence artificielle et confidentialité
Dans le cadre des formations liées à l'intelligence artificielle, les stagiaires peuvent être amenés à utiliser des outils numériques ou des assistants IA.
Il est interdit de saisir, copier-coller ou transmettre dans ces outils des données confidentielles, sensibles, personnelles, stratégiques ou appartenant à leur employeur, sauf autorisation expresse et cadre sécurisé défini préalablement.
Les cas pratiques réalisés pendant la formation doivent, autant que possible, être anonymisés ou construits à partir de données fictives.
Chaque stagiaire reste responsable des informations qu'il saisit dans les outils utilisés pendant la formation.

Article 8 — Effets personnels
Trouvez Votre Formation.com décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels des stagiaires dans les locaux ou sur les espaces de stationnement.

Article 9 — Sanctions disciplinaires
Tout manquement au présent règlement intérieur peut donner lieu à une sanction disciplinaire, selon la gravité des faits constatés.
La sanction peut notamment prendre la forme d'un avertissement, d'un rappel à l'ordre ou, en cas de manquement grave, d'une exclusion temporaire ou définitive de la formation.
Aucune sanction pécuniaire ne peut être prononcée.

Article 10 — Procédure disciplinaire
Aucune sanction ne peut être prononcée sans que le stagiaire ait été informé des faits qui lui sont reprochés et mis en mesure de présenter ses explications.
Lorsque la sanction envisagée a une incidence sur la présence du stagiaire en formation, celui-ci est convoqué à un entretien par écrit. La convocation précise l'objet, la date, l'heure et le lieu de l'entretien.
Le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix parmi les stagiaires ou le personnel de l'organisme.
La décision de sanction est notifiée par écrit et motivée.

Trouvez Votre Formation.Com

67 rue de Paris
95720Le Mesnil Aubry
Email: p.gogenmos@trouvezvotreformation.com
Tel: 01.84.24.01.82

Article 11 — Représentation des stagiaires
Pour les actions de formation d'une durée inférieure à 500 heures, il n'est pas procédé à l'élection de représentants des stagiaires.

Article 12 — Entrée en application et affichage
Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 1er janvier 2012.
Il est affiché dans les locaux de Trouvez Votre Formation.com, dans un espace visible et accessible aux stagiaires pendant toute la durée de la formation.
Les stagiaires sont informés de l'existence du présent règlement au début de la formation. Leur participation à la formation implique le respect des dispositions qui y sont prévues.

Trouvez Votre Formation.com

Direction

TrouvezVotreFormation.com
67, rue de Paris – 95720 Le Mesnil-Aubry
Tel. : 01 84 24 01 82
N° déclaration : 11 95 04924 95
Siret : 520.838.129.000.28-APE 8559A

